

Sommaire

Fonctionnaires

La vérité sur la radiation "annoncé" de 1500 enseignants

Générations Nouvelles - mardi 11 juin 2019

L'ips-cgrae et les partenaires sociaux s'accordent sur les modalités techniques

L'Inter - mardi 11 juin 2019

Société

Comment s'est déroulée la mission de Raymonde Goudou Coffie en Israël

L'Intelligent d'Abidjan - mardi 11 juin 2019

Mme Madeleine Yao, invitée d'honneur à Tunis

L'Inter - mardi 11 juin 2019

Politique

Les attentes de Moussa Sanogo vis-à-vis de la cour des comptes

L'Expression - mardi 11 juin 2019

Jean Louis Billon : "Le Pdcj dit qu'il ne faut pas fuir le débat sur la fraude à la nationalité"

L'Intelligent d'Abidjan - mardi 11 juin 2019

Primaire et secondaire / C'est une information qui circule dans le milieu et qui grossit de jour en jour: environ 1500 enseignants seraient sur le point d'être radiés.

La vérité sur la radiation "annoncé" de 1500 enseignants



éducation/formation de Côte d'Ivoire (Cosefci) dès qu'elle a eu également vent de l'information. « Nous nous sommes aussitôt rendus au ministère de la Fonction publique. On nous a assurés que ce n'était pas exact », rassure le responsable de communication de la Cosefci. Mais au sein des enseignants eux-mêmes, la suspicion règne. Et beaucoup doutent de la bonne foi des autorités, après la série de blocage des comptes. Joint par téléphone, un proche collaborateur du ministre de la Fonction publique, Issa Coulibaly, a démenti l'information. Par ailleurs, informe notre source, pour qu'une telle chose se passe, il faudrait qu'une communication soit faite en conseil des ministres.

RAPHAEL TANOH

C'est une information qui circule dans le milieu et qui grossit de jour en jour: environ 1500 enseignants seraient sur le point d'être radiés. Suite à la grève qui a secoué le secteur de l'Enseignement primaire et le secondaire public, le gouvernement aurait décidé de mettre fin à leur carrière. Au sein de l'Intersyndical de l'enseignement préscolaire et primaire de Côte d'Ivoire (Iseppci), on a eu vent de cela. Et on explique que cette information tire ses origines d'une communication d'Ibrahima Kourouma, l'Inspecteur général, coordonnateur des activités du ministère de l'Education nationale. « Avec la suspension des salaires de 1500 enseignants, nous avons des raisons de nous inquiéter et de croire que cette information doit être vérifiée », signale Jérôme Ourizalé, membre de l'Iseppci. Vérifier? C'est ce qu'a fait la Coalition des enseignants du secteur

régime de retraite complémentaire par capitalisation

L'ips-cgrae et les partenaires sociaux s'accordent sur les modalités techniques



L'ips-Cgrae et les partenaires sociaux ont salué l'esprit de franche collaboration qui a prévalu durant les discussions (Ph. F.S.)

Alassane Ouattara, président de la république, chef de l'Etat qui a décrété l'année 2019, année du social...», s'est réjoui Abdrahamane Berté. Pour sa part, le ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, Pascal Abinan, s'est félicité de la participation effective des partenaires sociaux à ces discussions avec l'ips-Cgrae. «Par votre participation à ce dialogue et vos contributions pertinentes, vous donnez à notre pays, la Côte d'Ivoire, d'être le premier pays de la sous-région à mettre en place un tel régime de retraite complémentaire...», a-t-il déclaré. le ministre a salué l'engagement des partenaires sociaux à faire du dialogue social, une plate-forme d'échanges constructifs. «...vous êtes conscients du rôle important que vous aurez à jouer pour le destin d'environ 250.000 fonctionnaires actifs et ceux en devenir», a-t-il souligné.

FRANCK SOUHONE

Le dialogue social avec les partenaires sociaux entamé depuis plusieurs mois sur les modalités techniques du régime de retraite complémentaire par capitalisation, à mettre en œuvre par l'Institution de prévoyance sociale-Caisse générale de retraite des agents de l'Etat (Ips-Cgrae), a connu son épilogue vendredi 07 juin 2019, à Abidjan-Cocody. Au terme des discussions qui ont mobilisé 309 participants dont 72 représentants de l'administration publique, 32 organisations syndicales incluant 11 faïtières, 5 centrales syndicales, 14 syndicats, 3 mutuelles corporatistes et 3 corps constitués (magistrats, préfets et diplomates), l'ips-Cgrae et les partenaires sociaux se sont accordés sur les modalités techniques de ce régime de retraite et la démarche opérationnelle la plus appropriée qui garantisse à la fois la pérennité du mécanisme adopté, l'écoute et la prise en compte des attentes des assurés sociaux. le directeur général de l'ips-Cgrae, Abdrahamane t. Berté, a rappelé que le gouvernement, soucieux d'une meilleure couverture sociale plus étendue et efficace, a adopté en conseil des ministres le 04 avril 2018, le principe de la mise en place d'un régime de retraite complémentaire par capitalisation, au profit des fonctionnaires et agents de l'Etat. «les conclusions du dialogue social sont l'expression de la volonté de l'ensemble des parties à contribuer à un bien être meilleur du fonctionnaire et agent de l'Etat lorsque prend fin sa mission au service de l'administration publique ivoirienne. Elles sont surtout le signe et la manifestation de notre adhésion au message de Sem



14 ème mission annuelle Technion / Raymonde Goudou Coffie, ministre de la Modernisation de l'administration et de l'Innovation du service public a représenté la Côte d'Ivoire à la 14ème mission annuelle Technion 2019 (Technionconnectedworld, l'homme au cœur d'un nouvel e-Environnement), en Israel.

Comment s'est déroulée la mission de Raymonde Goudou Coffie en Israël



Raymonde Goudou Coffie (à gauche)

Raymonde Goudou Coffie, ministre de la Modernisation de l'administration et de l'Innovation du service public a représenté la Côte d'Ivoire à la 14ème mission annuelle Technion 2019 (Technionconnectedworld, l'homme au cœur d'un nouvel e-Environnement), en Israel. Soucieuse d'une administration publique moderne et performante, Dr Raymonde Goudou Coffie intensifie les actions en vue de nouer de solides partenariats avec des organisations internationales de référence. C'est dans ce cadre qu'elle était à cette rencontre de haut niveau en qualité d'invitée spéciale de Technion France, dirigée par Muriel Touaty. Cette mission à laquelle ont participé soixante-dix (70) experts de haut niveau dans différents domaines de compétence , (des groupes industriels, des institutions, des élus locaux, des politiques, des académies et centres de recherche de France et du Québec, notamment que Madame Catherine TRAUTMANN, viceprésidente du Centre Européen d'Études Japonaises d'Alsace, Monsieur Denis THURIOT, Maire de Nevers et Président de Nevers agglomération), avait pour objectif d'initier et de développer des partenariats concrets et pérennes en matière de modernisation et d'avancée technologique avec l'écosystème francophone et Technion Israël. Raymonde Goudou Coffie au cours des échanges et des visites des différents centres de recherche s'est imprégnée des avancées technologiques et des résultats impressionnants en termes d'innovation dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture, de la santé, de la nutrition, de la Smart City, de l'Éducation et de la Mobilité.

En effectuant cette mission, la responsable en charge de la modernisation de l'administration publique ivoirienne, entendait entre autres renforcer les relations avec Technion Israël pour l'intégration des universités ivoiriennes à l'écosystème Technion, signer un protocole d'accord entre son département ministériel et l'Université de Technion. Cela au profit des ministères de l'Éducation Nationale, de l'Agriculture, de l'Enseignement Supérieur et de la Santé relativement aux innovations et aux nouvelles technologies effectuées dans ce domaine. Pour sa contribution à cette rencontre, elle a été distinguée par le Président de l'université de Technion Israël Professeur Peretz Lavie. Fondé en 1912, le Technion Israël Institut of Technology est le plus ancien institut de recherche d'Israël et est la référence au niveau international dans le domaine scientifique et technologique. Dès sa création le Technion s'est fixé pour mission de former les hommes et les femmes qui construiront le monde de demain. Technion Israël bénéficie d'une grande crédibilité et sa classification au niveau mondial lui permet de nouer des partenariats académiques avec les plus grandes universités internationales (JacobsTechnionCornell Institue, NYC et Guangdong Technion Israël Institute of Technology (GTIIT), Chine). Ainsi, depuis plus de 15 ans, Technion France œuvre à créer des liens bilatéraux entre l'écosystème israélien et l'écosystème européen Francophone.

Symposium international Women Meet Up 2019

Mme Madeleine Yao, invitée d'honneur à Tunis



A travers Mme Madeleine Yao, c'est toute la Côte d'Ivoire qui sera honorée à Tunis (Ph. DR)

Du 17 au 29 juin 2019, se tiendra à Tunis, la capitale de la Tunisie, un symposium international dénommé 'Women Meet Up' (rencontre de femmes). Le thème de cette rencontre qui s'inscrit dans le prolongement de la journée internationale des droits de la Femme, a pour thème central : "réseautage et entrepreneuriat féminin". Il est organisé par le réseau Africa Femmes initiatives positives (Afip), la Plateforme mondiale des femmes entrepreneuses (Plamfe) et le Conseil international des femmes entrepreneuses (Cife) de Tunisie présidé par Mme Rachida Jebnoun. Il enregistrera la participation de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire. 200 femmes en provenance d'une dizaine de pays seront du rendez-vous de Tunis. Pour l'édition 2019 du "Women Meet Up", la présence effective d'une personnalité de haut rang est annoncée. Il s'agit de la coordonnatrice du projet Banque Mondiale Don de gouvernance et de développement institutionnel (Dgdi), Mme Yao Madeleine, Administrateur en chef des services financiers grade A7. Elle interviendra en qualité de paneliste au colloque qui se tiendra en marge du symposium. Elle est l'invitée d'honneur de l'événement. A travers elle, la Côte d'Ivoire sera mise en lumière. Ce haut cadre de l'administration ivoirienne aura en effet l'occasion de partager son expérience avec ses "sœurs africaines". De fait, après avoir conduit pendant 8 ans le projet Dgdi, elle vient d'être reconduite sur un autre projet, à savoir le Projet d'amélioration de la gouvernance pour la délivrance des services de base aux citoyens (Pagds). Mme Madeleine Yao est un exemple de réussite, un exemple de femme leader. C'est pourquoi, les femmes de la Plamfe et du réseau Afip ont effet décidé de prendre pour modèle cette brillante

intellectuelle en qui elles se reconnaissent, pour les conduire sur ce nouveau chantier de valorisation de la femme. Elles se définissent comme la génération MY (les initiales de Madeleine Yao). Outre la magistrate hors hiérarchie qu'elle est aussi, plusieurs autres femmes entrepreneuses, et des personnalités ivoiriennes de haut rang, dont la ministre de la Modernisation de l'administration et de l'Innovation des services publics, Dr Raymonde Goudou Coffie, seront distinguées. Selon Mme Désirée Djomand, initiatrice du symposium international qui était de passage à notre rédaction, le lundi 10 juin 2019, le Women Meet Up se veut un moment de partage d'expériences et de bonnes pratiques des représentations de ces organisations féminines à travers le monde mais aussi de découverte de nouvelles organisations et de nouvelles opportunités de réseautage et de l'entrepreneuriat. Sur le choix de la Tunisie, elle a expliqué que depuis 13 ans, les colloques qu'elle organisait, se tenaient aux Nations Unies, en Suisse. Cette année, les membres des organisations et elle ont souhaité aller à l'école tunisienne pour s'enrichir des recettes qui ont fait le succès de la Femme en Tunisie et se les réapproprier pour les appliquer dans les pays au sud du Sahara. «Il s'agit de prendre le temps d'évaluer le chemin parcouru par nos entités et faire le bilan des acquis, des forces et des faiblesses», a confié, Mme Désirée Djomand, présidente mondiale de la Plamfe et présidente du conseil d'administration du réseau Afip. Elle a ajouté qu'il est également prévu au programme de cette rencontre, des Master Class, une journée culturelle gastronomique avec défilé de mode et exposition de produits ivoiriens dénommée Africa Day et un dîner gala. Les participantes auront aussi droit à un colloque sur le thème: «la digitalisation, un levier de l'économie durable en Afrique». Il sera suivi de rencontres B to B avec des chefs d'entreprise et de visites de business de femmes entrepreneuses et d'institutions. «Les femmes ont décidé, conformément au vœu du chef de l'Etat, d'être des artisans de leur développement et de leur autonomisation. Une plateforme de collaboration de 5 instruments de la Plateforme mondiale des femmes entrepreneuses. Ces instruments visent à répondre aux préoccupations des femmes et à faire du lobbying et de la formation sur le monde des affaires. Cette nouvelle plateforme de collaboration sera portée sur les fonds baptismaux au cours du Women Meet Up de Tunis. Mme Madeleine Yao a été choisie pour être la promotrice de la plateforme de collaboration. Elle est la super lauréate et sera investie en tant que chef de file des instruments de la Plamfe», a déclaré Mme Désirée Djomand.



Basculement en mode Budget-programmes / Les magistrats de la Cour des comptes se sont imprégnés, ce vendredi, au cours d'un séminaire animé par le Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre

Les attentes de Moussa Sanogo vis-à-vis de la cour des comptes



action de contrôle et sa capacité d'appréciation des performances des différents ministères. Elle verra si les objectifs assignés ont été atteints et si la dépense publique s'est faite à bon escient, mais aussi tout ce qui est relatif à l'appréciation des fautes de gestion des différents responsables chargé de l'exécution du Budget >>, a-t-il expliqué. Initié par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), le Budget-programmes est un mode de gestion des finances publiques avec pour objectifs d'insuffler une plus grande cohérence entre les objectifs de développement et les allocations budgétaires de sorte à accroître l'efficacité de la dépense.

ISAAC K

Les magistrats de la Cour des comptes se sont imprégnés, ce vendredi, au cours d'un séminaire animé par le Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo, du mode de gestion du Budget-programmes, en vue de préparer sa mise en œuvre, le 1er janvier 2020.

Après les membres du gouvernement, les directeurs généraux de l'administration centrale, les chefs de cabinets ministériels, les directeurs des affaires financières (DAF) des ministères les élus des deux chambres (. . .), c'est au tour des magistrats de la Cour des comptes d'être imprégnés sur le budget-programmes, dont sa mise en œuvre est prévue pour le 1er janvier 2020. Ce vendredi dans les locaux de l'institution, le Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre en charge du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo, les a instruits sur les innovations apportées aux procédures d'élaboration, d'approbation et de vote du budget, des nouveaux métiers budgétaires engendrés ainsi que des contraintes qui en résultent en termes de contrôle des opérations de dépenses et de la pluriannualité dans les prévisions budgétaires. Puis, le Secrétaire d'Etat a appelé les magistrats de la Cour des comptes à prendre toute leur place dans l'exécution du Budget-programmes, nouveau cadre légal et réglementaire en matière d'appréciation de la qualité des comptes. << La cour des comptes aura un rôle majeur dans le nouveau processus budgétaire. Il y aura un renforcement de son



Bédié accusé de haine de l'étranger / Jean-Louis Billon Secrétaire Exécutif Chargé de l'Information, de la Communication et de la Propagande du PDCI a animé une conférence de presse le lundi 10 juin au siège du parti à Cocody

Jean Louis Billon : "Le PdcI dit qu'il ne faut pas fuir le débat sur la fraude à la nationalité"



Jean-Louis Billon au micro

Jean-Louis Billon Secrétaire Exécutif Chargé de l'Information, de la Communication et de la Propagande du PDCI a animé une conférence de presse le lundi 10 juin au siège du parti à Cocody. Il s'agissait pour lui d'apporter des éclairages sur la déclaration faite le 5 mai par le président du PDCI Henri Konan Bédié que le gouvernement a qualifiée d'appel à la haine de l'étranger. Ci-dessous l'intégralité des propos liminaires de Jean Louis Billon.

Le samedi 8 Juin 2019, le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a fait une déclaration, portant le sceau et la signature de son Porte-parole le Ministre SIDI Tiémoko TOURE, abondamment relayée par les médias nationaux et internationaux, relative aux propos tenus par Son Excellence Henri KONAN BEDIE, Président du PDCI-RDA, à l'occasion d'une audience qu'il a accordée à une délégation de militants de son parti de la Commune de Koumassi. Le Porte-parole du Gouvernement a choisi délibérément des morceaux des propos du Président du PDCI-RDA, sortis de leur contexte, pour en faire une exploitation tendancieuse ; à l'effet de ternir son image et porter atteinte à son honorabilité. Par ce stratagème, le gouvernement en arrive à qualifier les propos tenus par le Président du PDCI-RDA, comme étant « d'une extrême gravité, appelant à la haine de l'étranger et de nature à mettre en péril, au-delà de la paix et de la cohésion sociale, l'unité nationale et la cohésion du pays ». Contrairement à cette accusation, à la fois calomnieuse et démagogique, le Président Henri KONAN BEDIE n'a fait que porter à l'attention de l'opinion nationale et internationale des faits troublants et récurrents, vécus par les populations ivoiriennes et qui suscitent de véritables inquiétudes. Ces faits,

régulièrement révélés par la presse nationale, internationale et publiquement reconnus par certains membres du Gouvernement, sont relatifs notamment: -aux conflits intercommunautaires récurrents ; -à ce que recouvre l'orpaillage clandestin ; -et à la fraude sur l'identité ivoirienne. Au regard de la persistance et de l'aggravation de ces faits, le Président Henri KONAN BEDIE, en sa qualité d'homme d'Etat et de Leader politique et d'opinion, est qualifié et bien placé pour aborder ces préoccupations majeures pour alerter le Gouvernement ainsi que l'opinion sur la gravité de ces événements qui menacent la paix sociale et la quiétude des populations ivoiriennes.

Concernant les conflits intercommunautaires

Est-ce du racisme, de la xénophobie, du tribalisme, de la discrimination raciale ou religieuse ou de la haine de l'étranger que de dénoncer cette récurrence de ces conflits communautaires intervenus; notamment à Bouna (en Avril 2016), Guiglo (2017), Kanakono (le 24 Décembre 2017), Zouan Hounien en (Novembre 2018), Bangolo (le 24 Juin 2018), Facobly (en Juillet 2018), Issia (en Octobre 2018 avec la sortie punitive des DOZOS contre les populations autochtones), Duekoué (en Novembre 2018), Bin Houin (en Avril 2019), Maradiassa (en Février 2019), Béoumi et Abengourou (en Mai 2019)? Assurément que non !

En ce qui concerne l'orpaillage clandestin.

Est-ce du racisme, de la xénophobie, du tribalisme, de la discrimination raciale ou religieuse, de la haine de l'étranger que de regarder comme troublant ce phénomène qui est une réalité, principalement le fait de non nationaux armés et domiciliés à la lisière de nombreux de nos villages de Côte d'Ivoire ? Ces sites d'orpaillage clandestin utilisent de nombreux enfants et sont sources d'insécurité et de conflits répétés. En matière d'utilisation des enfants, « Le site d'orpaillage le plus actif est celui de BooréEtienkro. Le nombre d'enfants engagés sur ce site est d'environ 200 », a déclaré lors de la deuxième conférence mensuelle des chefs de service initiée par le Préfet par intérim Soro Sana à Dimbokro, le représentant du Directeur des Mines et la Géologie, Tigori François. Celui-ci a déploré l'utilisation des enfants sur ces sites. Cette utilisation des enfants, dit-il, se fait au vu et au su des autorités. Ces enfants pour la plupart, sont des écoliers et élèves ayant déserté les salles de classes. Le représentant du Directeur des Mines et de la Géologie évalué à 3000, le

BÉDIÉ ACCUSÉ DE HAINE DE L'ÉTRANGER JEAN LOUIS BILLON :



“Le Pdcî dit qu’il ne faut pas fuir le débat sur la fraude à la nationalité”

nombre d’orpailleurs clandestins présents à Booré dont plus de 85% sont des non-nationaux. En plus de Booré, plusieurs sites d’orpaillage clandestin existent également dans le département de Dimbokro à Bassa-Kouadiokro, Tanoh-Akakro, N’Dayakro, Bengassou et Djèkro. Relativement aux conflits meurtriers plusieurs sources en relatent les faits. L’orpaillage clandestin se développe de plus en plus dans de nombreuses régions de la Côte d’Ivoire. Certaines populations ivoiriennes essaient difficilement d’empêcher ces orpailleurs, bien particuliers, de s’installer, mais sans grand soutien des autorités administratives. Ainsi, l’on assiste régulièrement à des affrontements meurtriers.

En voici quelques chiffres sur ces violences orchestrées par ce phénomène qui s’amplifie. Kokumbo, au Centre de la Côte d’Ivoire : Côte d’Ivoire : L’impunité et l’orpaillage clandestin ont encore tué et brûlé.

Bongouanou, au Centre-Est : Une jeune fille a été retrouvée éventrée dans la nuit du samedi 4 mai 2019 par des orpailleurs clandestins sur la voie Broukro-Aboussounou aux environs de 4 heures et est décédée, le mardi 7 mai à 6 heures, à l’hôpital général de Bongouanou. Interrogée avant sa mort par le chasseur qui l’a découverte, elle a expliqué avoir été prise à Bongouanou par deux orpailleurs clandestins dont l’un est le père de son enfant. A l’en croire, ils avaient promis faire une virée nocturne à Akakro, mais après Broukro, ils ont dévié dans le sens d’Aboussounou où ils l’ont agressée dans la brousse avant de l’abandonner.

Koffré ,sous-préfecture de Kasséré, dans le Nord : Le commandant de la 4ème compagnie mobile de gendarmerie de Korhogo, le capitaine Pierre Djah Dago avait été froidement assassiné par des déguerpis d’un site d’orpaillage clandestin à Koffré, le lundi 30 juillet 2018. En effet, menacés par les orpailleurs armés de machettes, de pioches et de gourdins et ayant saisi au collet un gendarme, un collègue de ce dernier avait fait un tir de sommation, pensant pouvoir dissuader les assaillants. C’est

dans la foulée que le capitaine Dago avait reçu un coup de pioche au dos. D’autres coups de pioches et de machettes avaient suivi, ne laissant pas le temps à l’officier de sortir son arme. Il avait été lynché à mort, avec divers objets contondants.

Hiré dans la préfecture de Divo, au Centre-Ouest : Les jeudi 6 avril et vendredi 7 avril 2017, Hiré avait été le théâtre de violents affrontements entre gendarmes et jeunes causant la mort d’au moins deux personnes et de nombreux blessés par balles. Et pour cause, les jeunes pour la plupart, des exploitants clandestins d’or accusaient les gendarmes d’être à la base de la mort d’un des leurs.

Aloso dans le département d’Alépi, au Sud : Cette localité avait été secouée, le jeudi 14 janvier 2016, par un affrontement sanglant entre des orpailleurs clandestins et ses populations. L’on dénombrait à l’issue de cet affrontement, 11 blessés du côté des assaillants et deux du côté des villageois. A l’origine de ce conflit, qui avait viré sur le terrain communautaire, une exploitation clandestine des ressources minérales de la région par des ressortissants ghanéens, le long du fleuve Comoé.

Angovia dans le centre-ouest: Les affrontements sanglants qui ont lieu en Juillet 2014 se sont à nouveau répétés en Mars 2015. En effet, un chasseur traditionnel communément appelé Dozo, avait ouvert le feu sur un orpailleur clandestin travaillant dans une des nombreuses mines à Angovia, situé à 70 km de Yamoussoukro. La victime, avait été transportée d’urgence à l’hôpital, au niveau de Bouaflé où elle avait reçu les soins que nécessitait son état de santé. Toutefois, les populations autochtones s’étaient soulevées pour réclamer le départ, sans condition, des chasseurs traditionnels de leurs terres. La liste est bien longue que l’on ne pourrait pas finir d’égrener. L’ensemble de ces événements malheureux ont mis en cause des Orpailleurs Clandestins non nationaux. Dans presque toutes les régions de la Côte d’Ivoire, la présence de ces orpailleurs bien particuliers a atteint des proportions inquiétantes. Les rapports de l’Union Européenne, des journalistes indépendants locaux comme étrangers et autres donneurs d’alertes viennent, quand ils croisent avec la réalité vécue par les populations locales qui permettent de relever le laxisme complice et approuvateur des autorités du pays, viennent accroître davantage le trouble dans notre entendement. A quelles fins donc sont positionnées ces véritables bandes armées, semblables à des milices bien organisées? En quoi est-ce alors appeler à la haine de l’étranger que d’appeler la conscience des ivoiriens sur cette réalité ? Est-ce donc un délit que d’alerter l’opinion sur les dangers qui guettent la survie de la Côte d’Ivoire que l’on veut absolument transformer en un no man’s land? Est-ce être xénophobe que de réveiller les autorités ivoiriennes qui semblent se prélasser dans un faux sommeil complice de cette situation qui menace la sécurité nationale? Le PDCI-RDA dit qu’il ne faut pas fuir ce débat, le dévoyer car il y a lieu d’apaiser les cœurs, de rassurer les populations et rendre plus solide le tissu de la coexistence pacifique des communautés en Côte d’Ivoire; Ces événements malheureux ont mis en cause des orpailleurs clandestins majoritairement originaires des pays voisins.

En ce qui concerne la fraude sur l’identité.

Est-ce du racisme, de la xénophobie, du tribalisme, de la discrimination raciale ou religieuse ou de la haine de l’étranger que de dénoncer la réalité de la fraude sur l’identité ivoirienne? Lorsque l’Ambassade d’Italie en Côte d’Ivoire a révélé l’arrivée clandestine de 13.000 immigrés ivoiriens sur les côtes italiennes au cours de la période du 1er au 31 décembre 2016, le Ministre KONE Bruno, porte-

parole d'alors du gouvernement n'a pas démenti cette information. Il a plutôt affirmé, le mercredi 12 Avril 2017, qu'après des enquêtes et investigations menées par le Gouvernement ivoirien, il a été établi que « seuls 2000 immigrés ont formellement été identifiés comme étant réellement des Ivoiriens sur les 13.000 présumés ivoiriens comme rapporté par l'hebdomadaire Jeune Afrique dans sa livraison du 15 Avril 2017. Est-ce de la xénophobie ou de la haine de l'étranger de déduire que les 11.000 autres immigrés, initialement, identifiés et présentés comme étant des Ivoiriens du fait des actes qu'ils détenaient, ont acquis frauduleusement la nationalité ivoirienne ? La question, ici, est de savoir si ce sont les étrangers, ne satisfaisant pas aux conditions de naturalisation, qui fraudent pour acquérir illégalement la nationalité ivoirienne ou si ce sont les nationaux, pour lesquels aucune disposition particulière n'est requise, qui fraudent pour acquérir leur propre nationalité. Chers amis journalistes, vous convenez, avec moi, que seuls, a priori, les étrangers, incapables de satisfaire aux conditions de naturalisation, sont enclins à obtenir frauduleusement la nationalité ivoirienne. N'est-ce pas le même Ministre, Bruno KONE Porte-parole d'alors qui a reconnu, à l'occasion du retour de Libye des 150 Ivoiriens candidats à l'immigration, en affirmant : « qu'il s'est retrouvé même des anglophones qui avaient des papiers ivoiriens » ! Doit-on tenir pour fausse cette information servie par le Porte-parole de notre Gouvernement? Par ailleurs, n'est-ce pas troublant, malgré toutes les tentatives vaines de justifications ultérieures qu'un véhicule de transport béninois STC venant de Cotonou (BENIN) via le Ghana, transportant 280.000 imprimés d'attestation d'identité de l'ONI contrefaits a été intercepté par la Douane ivoirienne le Samedi 25 Mai 2019 à Noé, frontière terrestre de la Côte d'Ivoire avec le Ghana et qui étaient convoyés pour alimenter assurément les laboratoires de production de faux disséminés dans des localités ciblées du pays? De ce qui précède, le PDCI-RDA s'étonne et s'indigne du mauvais procès qui est fait au Président Henri KONAN BEDIE.

Le PDCI-RDA voudrait, une fois encore, inviter le gouvernement ivoirien à faire siens les faits, ci-dessus, révélés publiquement et solennellement par le Président Henri KONAN BEDIE.

Le PDCI-RDA note que pour sauvegarder l'État de droit en Côte d'Ivoire, le gouvernement de Côte d'Ivoire doit se sentir interpellé, après l'adresse du Président Henri KONAN BEDIE et mener les investigations en vue d'apporter de véritables et rassurantes solutions aux préoccupations des ivoiriens, des Ivoiriennes et de tous les habitants de la Côte d'Ivoire.

Le PDCI-RDA voudrait porter à la connaissance de l'opinion nationale et internationale que le Président Henri KONAN BEDIE demeure profondément attaché à la préservation de la paix, à la sauvegarde de la cohésion sociale et à la défense de l'unité nationale. Habité par ces valeurs, à lui inculquées par Félix Houphouët-Boigny, dont il a la lourde charge de protéger, le Prix qui porte son nom, le Président Henri KONAN BEDIE ne peut garder le silence devant les graves dérives observées dans la gestion des Affaires publiques, notamment dans les domaines des libertés publiques et de la protection sécuritaire des personnes et des biens en Côte d'Ivoire. C'est ainsi que, suite aux propos inqualifiables tenus dans un lieu de prières, le 31 Mai 2019 par la Député du RHDP Mariam TRAORE, demandant aux imams de les aider pour que « le pouvoir d'état n'échoit pas dans les mains des impurs ... », le Président Henri KONAN BEDIE n'a pas manqué d'interpeller le COSIM, par courrier, sur la gravité de ces propos qui menacent la laïcité de l'Etat, l'équilibre de la

nation et l'Etat de droit.

Le PDCI-RDA voudrait rappeler à l'attention de tous, que le Président Henri KONAN BEDIE demeure favorable à l'intégration des peuples et des nations de la sous-région, et ce, conformément à la préservation de l'Etat de droit qui oblige le Gouvernement à faire respecter les règles et les lois applicables à la protection de la mobilité des personnes et des biens, pour une cohabitation et une coexistence pacifique entre les populations ivoiriennes. Telle est la conception républicaine du Président Henri KONAN BEDIE pour une intégration réussie et une vie harmonieuse des peuples résidant en Côte d'Ivoire. Cette conception constitue un gage de succès pour notre démocratie, dont l'une des échéances majeures est l'élection présidentielle d'octobre 2020. Chers amis journalistes, vous convenez avec moi que tous les faits dénoncés par les soins du Président Henri KONAN BEDIE pourraient constituer un frein à la libre expression des citoyens lors de cette élection. Convaincu que les propos du Président Henri KONAN BEDIE sont de nature à inviter le gouvernement à faire face à ses responsabilités, le PDCI-RDA voudrait, ici, par ma voix lui rendre un vibrant hommage pour son action de sauvegarde, de préservation de la paix et de promotion de l'intégration des peuples en Côte d'Ivoire. Les archives de la République ivoirienne contiennent des preuves de son attachement et de son engagement en faveur de l'intégration de milliers de frères burkinabés naturalisés. Ainsi, comme exemple, le Président Henri KONAN BEDIE a signé le 26 septembre 1995, un décret portant naturalisation de 8.133 de nos frères burkinabés de Garango, Koupéla et Koudougou dans les Départements de Bouaflé et de Zuenoula . En conclusion, le PDCI-RDA salue la clairvoyance et le sens de l'anticipation du Président Henri KONAN BEDIE sur les grandes questions de la vie de la nation ivoirienne.

Le PDCI-RDA remercie, vivement, tous les partis politiques et l'ensemble des forces vives de la nation, qui n'ont pas hésité à exprimer clairement leur soutien aux propos du Président Henri KONAN BEDIE. Un tel soutien est la preuve que ces faits sont des réalités connues des Ivoiriens. Ils sont récurrents et d'une extrême gravité. C'est pourquoi, les propos du Président Henri KONAN BEDIE ont inspiré dans l'opinion des ivoiriens un même sentiment, communément et largement partagé. Malheureusement, le Gouvernement ivoirien se refuse à comprendre et à appréhender la juste mesure des propos du Président Henri KONAN BEDIE. Le gouvernement ivoirien a choisi, une fois encore, de classer à dessein ces propos comme procédant de la surenchère politique opportuniste et de mettre en œuvre, son outil de défense préféré qui est la stigmatisation, la désinformation et la mise en avant du spectre de la haine de l'étranger qu'il instrumentalise faussement pour ne pas avoir à faire face à la réalité des choses. Dans quel pays sommes-nous où l'on ne peut pas faire des constats, des analyses ou simplement tenir des propos pour alerter sur un certain état du pays, un péril qui guette la nation en utilisant le mot « étranger » « non nationaux » sans que l'on ne soit taxé faussement de xénophobe ou d'ivoiritaire, notion au contenu dévoyé pour servir de basses manœuvres ? Partout, dans le monde, les acteurs politiques se soucient des flux migratoires, de la politique vis-à-vis des étrangers par rapport aux nationaux, de l'état de la coexistence entre les communautés qui se créent, leur installation, leurs occupations, des rapports de ces flux avec la sécurité nationale et la sauvegarde de la paix publique.

Le PDCI-RDA qui est un parti de rassemblement, en appelle à la vigilance de tous les Ivoiriens du Nord au Sud, d'Est en Ouest en passant par le centre afin que l'usage

abusif de la stigmatisation et de la manipulation de certains concepts à interprétation tendancieuse qui ont hier divisé les ivoiriens ne soient pas remis sur la table à des fins propagandistes. Vive la Côte d'ivoire rassemblée, véritablement réconciliée pour qu'ensemble ses filles et fils travaillent hardiment à son développement.

Fait à Abidjan,

le 10 juin 2019

Jean Louis BILLON

**Secrétaire Exécutif Chargé de l'Information,
de la Communication, et de la propagande**